

Forbach Porte de France

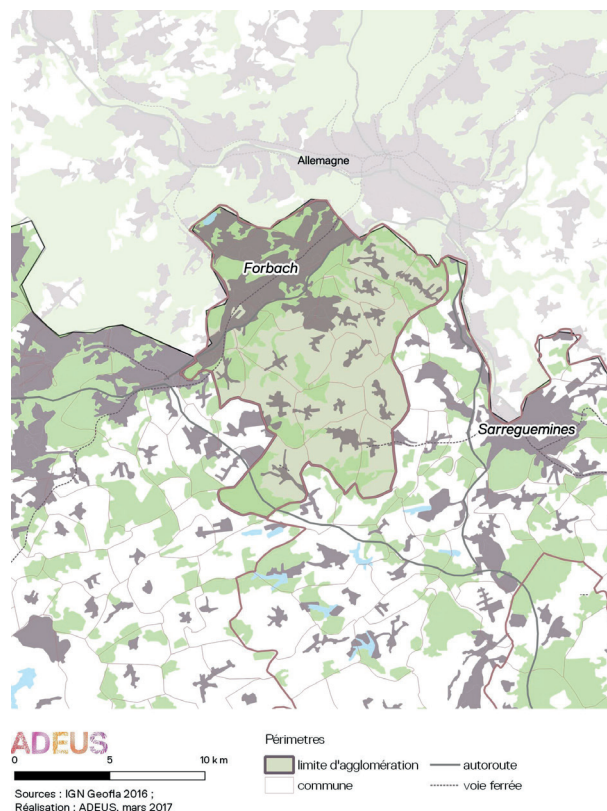
Portrait d'agglomération

DATES CLÉS

- 17 juin 1970 : création du District de Forbach, composé de 20 communes¹.
- Décembre 1996 : adhésion de la commune de Morsbach.
- 1^{er} janvier 2002 : le District de Forbach devient la Communauté de Communes de l'Agglomération de Forbach.
- 1^{er} janvier 2003 : création de la Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France avec de nouvelles compétences.
- Président Paul FELLINGER (conseiller municipal de Schoeneck) depuis le 26 mai 2011. Précédents présidents Laurent KALINOWSKI (2008 - 2011), Charles STIRNWEISS (1995 - 2008).

1. Alsting, Behren-lès-Forbach, Bousbach, Cocheren, Diebling, Etzling, Farschviller, Folkling, Forbach, Kerbach, Metzing, Nousseviller-Saint-Nabor, Oeting, Petite-Rosselle, Rosbruck, Schoeneck, Spicheren, Stiring-Wendel, Tenteling, Théding

	Population	Nombre de communes	Superficie (km ²)
Ville centre - Forbach	21 596	1	16
CA Forbach Porte de France	79 450	21	139
SCoT Val de Rosselle	179 277	58	427



COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION FORBACH PORTE DE FRANCE

Obligatoires

- Le développement économique ;
- L'aménagement de l'espace communautaire ;
- L'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire ;
- La politique de la ville ;
- Accueil des gens du voyage ;
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Optionnelles

- Eau potable ;
- Assainissement : collectes transport et traitement des eaux usées domestiques et assimilées ;
- La protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ;
- La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements

culturels et sportifs d'intérêt communautaire ;

- La création ou l'aménagement et l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire et des parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

Facultatives

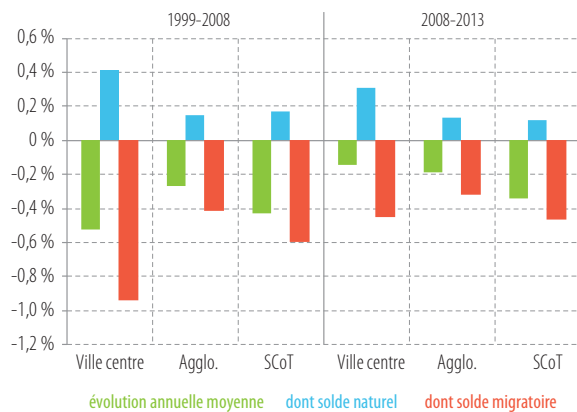
- L'enseignement supérieur (Construction d'un IUT et soutien au développement des filières) ;
- Aménagement numérique du territoire ;
- Petite enfance :
 - Création et gestion d'un Relais Parents Assistants Maternels (RAM) ;
 - Création et gestion d'un Lieu d'Accueil Parents-Enfants (LAPE).
- Tourisme
- Réalisation aménagement gestion d'équipements touristiques structurants ;

- Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des inondations (animation et concertation) (à compter du 1/1/2018) *Actuellement uniquement une compétence limitée ;*
- Participation facultative, en particulier, aux animations culturelles sportives ou touristiques d'intérêt communautaire (animations ayant un rayonnement communautaire et supra-communautaire) ;
- Création, aménagement, gestion, participation à la mise en place de structures de services d'intérêt communautaire ou de structures de services transfrontalières (Maison Ouverte des Services pour l'Allemagne,...).

LES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET URBAINES

Les dynamiques démographiques ville centre/Agglo./SCoT.

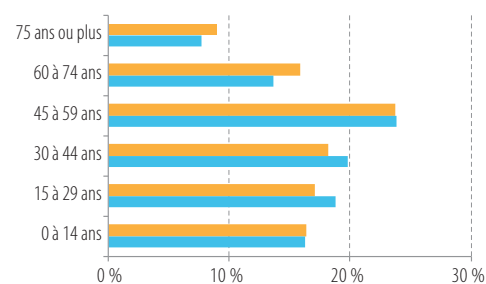
Une dynamique démographique qui s'améliore un peu mais qui reste négative (source : INSEE)



La décroissance démographique reste d'actualité même si elle a tendance à s'atténuer. C'est en fait le solde migratoire qui est moins négatif qu'avant car le solde naturel est en baisse, du fait d'un vieillissement de la population assez prononcé. Ce phénomène est général au territoire mais la ville de Forbach affiche un meilleur bilan démographique, grâce à son solde naturel, signe d'une population plus jeune. L'agglomération se trouve globalement dans une situation intermédiaire à celle de Forbach et du SCoT Val de Rosselle mais a le meilleur solde migratoire. En effet, bien que ce solde migratoire se soit plus fortement amélioré sur la ville de Forbach, c'est l'agglomération dans sa globalité, donc les villages qui retiennent le mieux leur population. En conclusion, le solde naturel positif est essentiellement dû à Forbach, ville qui améliore son solde migratoire sans pourtant atteindre celui des villages.

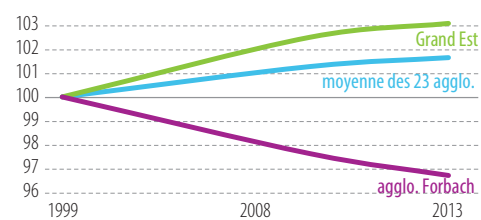
Évolution de la répartition de la population par tranches d'âges en 2008 et en 2013.

Par rapport aux autres agglomérations, les 15-44 ans sous représentés au profit des 45-59 ans (source : INSEE)



Évolution comparée de la population

source : INSEE



REVENU ET INÉGALITÉS SOCIALES

	CA Forbach Porte de France	Évolution 2006-2014	Moyenne des 23 agglomérations
Revenu moyen des foyers fiscaux	26 116 €	+ 21,2 %	25 369 €
Part de foyers fiscaux non imposables	54 %	+ 9 points	55 %

source : DGI

	CA Forbach Porte de France	Moyenne des 23 agglomérations
Part de la population couverte par le RSA	9,6 %	8,7 % (moyenne)
IDH4	0,36	0,49 (médiane)

sources : INSEE, CAF, DGI

Avec un revenu moyen par foyer fiscal de 21 790 € par an en 2014, l'agglomération de Forbach Porte de France affiche une moyenne inférieure d'environ 3 500 € à l'ensemble des agglomérations du Grand Est, mais une progression de 18 % depuis 2006, de l'ordre de la progression de l'ensemble des agglomérations du Grand Est. Cette valeur faible s'explique par la forte part de l'emploi ouvrier et la faible part de cadres et de professions intellectuelles supérieures sur le territoire. C'est également ce qui explique la part élevée de foyers fiscaux non imposables. Cette part a progressé entre 2006 et 2014, de 9 points comme celle des agglomérations du Grand Est (46 % en 2006).

La part de la population couverte par le RSA est sensiblement supérieure à celle constatée pour l'ensemble des 23 agglomérations du Grand Est. Avec 0,27, l'IDH4 présente quant à lui une valeur très inférieure à la médiane des 23 agglomérations qui est de 0,49. Ces indicateurs traduisent des difficultés sociales importantes sur le territoire.

HABITAT ET CONSTRUCTION

Une dynamique de la construction en forte baisse

Construction neuve

sources : INSEE, Sit@del2

CA Forbach Porte de France	
Moyenne 2005-2009	400
Moyenne 2010-2014	153
Logements construits entre 2004 et 2014 pour 100 ménages	
CA Forbach Porte de France	9,4 %
Moyenne 23 agglomérations	11,7 %

Avec une chute des logements construits qui passe de 400 à 153 par an, Forbach connaît une forte baisse des constructions depuis 2005. En moyenne, l'ensemble des 23 agglomérations étudié connaît aussi une baisse de la construction, mais de l'ordre de 10 %, alors que celle-ci est de l'ordre de 60 %. Le taux de construction, avec 9,4 logements construits pour 100 ménages, est nettement inférieur à la moyenne de l'ensemble des agglomérations du Grand Est. Les logements sont assez répartis entre les communes puisque Forbach ne concentre que 20 % des logements construits depuis 2005 et que les 5 communes où l'on construit le plus après Forbach ne représentent ensemble que 35 %.

On constate une hausse de la vacance entre 2008 et 2013, à l'instar de tous les territoires. Elle reste dans la moyenne des agglomérations du Grand Est.

Évolution de la construction neuve

source : INSEE



Évolution de la vacance

sources : INSEE, Sit@del2

CA Forbach Porte de France		Moyenne des 23 agglomérations	
2008	2013	2008	2013
6,5 %	8,3 %	7,1 %	8,4 %

LES ÉCHANGES AVEC LES INTERCOMMUNALITÉS DU GRAND EST

Migrations résidentielles en 2013 avec les intercommunalités

(principaux flux) - source : INSEE

Flux entrant		Flux sortant	
CC de Freyming-M.	22,2 %	CA Sarreguemines	20,4 %
ND (Autre pays)	21,8 %	CC de Freyming-M	17,6 %
CA Sarreguemines	12,6 %	CA Metz Métropole	11,5 %
CC Saint-Avold	7,1 %	CC Saint-Avold	5,2 %
CA Metz Métropole	6,2 %	Grand Nancy	3,8 %

Navettes domicile-travail en 2013 avec les intercommunalités

(principaux flux) - source : INSEE

Flux entrant		Flux sortant	
CA de Forbach	67,4 %	CA de Forbach	46,4 %
CA Sarreguemines	8,8 %	ND (Allemagne)	22,9 %
CC de Freyming-M	8,8 %	CA Sarreguemines	10,9 %
CC Saint-Avold	6,0 %	CC de Freyming-M	6,1 %
CC du Warndt	1,6 %	CC Saint-Avold	5,3 %

Part des actifs occupés vivant et travaillant sur le territoire

source : INSEE

CA Forbach Porte de France	Moyenne des 23 agglomérations
46,4 %	76 %

Les principaux flux migratoires se font avec des territoires proches ou avec Metz Métropole. Les entrants viennent en effet d'intercommunalités voisines ou proches. L'étranger est vraisemblablement représenté par les allemands qui viennent s'installer en France, peut-être pour le prix de l'immobilier. Cette proximité est également marquée pour les flux sortants, mais Metz Métropole et, dans une moindre mesure, le Grand Nancy sont également des pôles d'attractivité résidentielle.

L'agglomération de Forbach Porte de France abrite environ 19 300 emplois. 13 000 de ces emplois sont occupés par des habitants de l'agglomération et donc 6 300 par des personnes habitant à l'extérieur. Les principaux flux entrant viennent des territoires voisins ou proches. Il faut remarquer à l'inverse la part importante d'habitants de l'agglomération forbachoise qui travaille en Allemagne, près d'un quart. Les autres flux sortant principaux sont également à destination proche. Metz Métropole ne représente que 2,7 % des flux sortant et arrive en sixième position.

Avec un taux de 46 %, Forbach Porte de France présente une faible part d'actifs occupés travaillant et vivant sur son territoire. Ceci s'explique par sa proximité immédiate avec l'Allemagne, qui attire chaque jour 23 % des travailleurs de l'agglomération.

LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

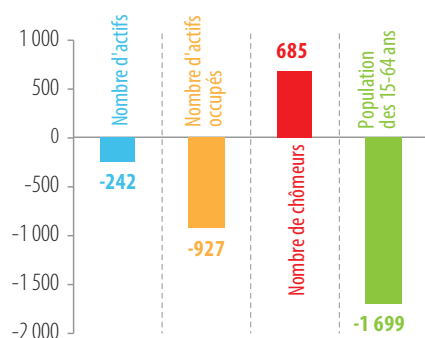
Des indicateurs négatifs

		Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
2008	CA Forbach Porte de France	64,4 %	53,6 %	16,8 %
	Moyenne des 23 agglo.	70,4 %	61,5 %	12,7 %
2013	CA Forbach Porte de France	66,0 %	53,5 %	18,9 %
	Moyenne des 23 agglo.	71,2 %	60,3 %	15,4 %

source : INSEE

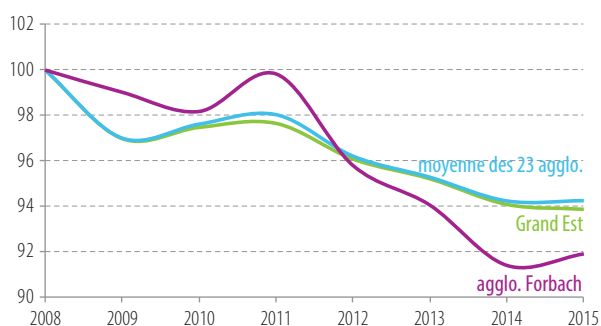
Bien que le taux d'activité soit en légère croissance, comme pour la moyenne des 23 agglomérations du Grand Est, le taux d'emploi reste faible et le taux de chômage déjà élevé en 2006 augmente encore. A noter cependant que le taux d'emploi reste stable alors qu'il baisse de 1,2 % sur les agglomérations de référence. Mais cela, de même que l'amélioration relative du taux d'activité, ne doit pas faire oublier un taux de chômage très problématique.

Variation 2008-2013 des 15-64 ans, des actifs, des actifs occupés et des chômeurs (source : INSEE)



Évolution de l'emploi salarié privé (base 100 en 2008)

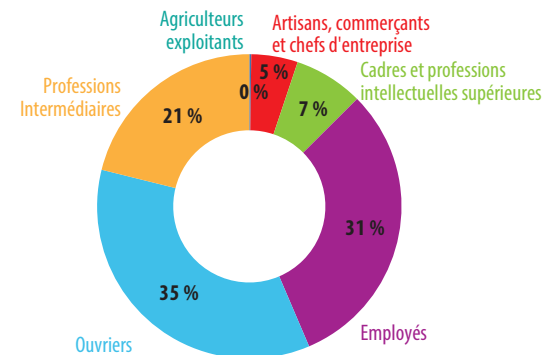
source : ACOSS



L'évolution de l'emploi salarié sur la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France a été relativement bonne, meilleure en tous cas que sur le Grand Est, dans les années qui ont suivi le déclenchement de la crise de 2008. La situation s'est radicalement inversée après un pic relatif en 2011 (même nombre d'emplois sur le territoire qu'en 2008) pour tomber à un creux prononcé en 2014. Il semble que la situation s'améliore depuis avec une remontée encore lente mais supérieure à celle du Grand Est. Les deux courbes pourraient se recroiser dans les années qui viennent si la tendance se confirme.

Les catégories socioprofessionnelles des actifs

source : INSEE



Comme évoqué ci-dessus, l'agglomération se distingue par une faible part de cadres et professions intellectuelles supérieures (7 % au lieu de 14 % pour les 23 agglomérations du Grand Est), par une forte représentation des ouvriers (35 % au lieu de 25 %) et une part un peu faible de professions intermédiaires (21 % au lieu de 25 %).

Part de l'emploi présentiel

source : INSEE

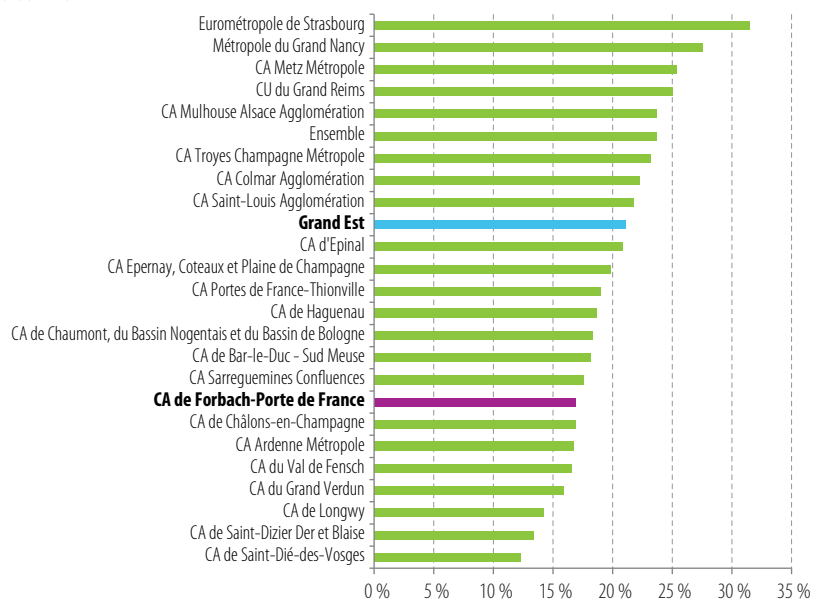
	CA Forbach Porte de France	Moyenne des 23 agglomérations
2008	71,7 %	67,4 %
2013	72,0 %	68,7 %

La part de l'emploi présentiel augmente légèrement mais reste un peu supérieure à la moyenne des 23 agglomérations. Cette stabilité prend place dans un contexte de forte baisse du nombre d'emplois.

La part des emplois métropolitains supérieurs présents sur le territoire s'élève à 16,9 % contre 23,7 % pour l'ensemble des 23 agglomérations.

Part d'emplois dans les fonctions métropolitaines supérieures en 2013

source : INSEE



LES ACTIONS, LE(S) PROJET(S)

Etat des lieux des documents cadres (état d'avancement, périmètre,...) et autres documents définissant la ou les stratégie(s) territoriale(s).

- SCoT Val de Rosselle approuvé en mars 2012. Inclut la Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France, Communauté de Communes du Warndt (Creutzwald), Communauté de Communes de Freyming-Merlebach, Communauté de Communes du Pays Naborien (Saint-Avold)
- PLH,
- PCAET en 2013,
- La Communauté d'Agglomération n'a pas la compétence PLUi.

Quel est le positionnement géostratégique de l'agglomération ? Quelle est sa vision de sa place dans le Grand Est ? Sur quelle alliance se projette-t-elle ?

La Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France se compose de 21 communes pour 80 000 habitants dont 21 000 pour Forbach, la ville centre. C'est une structure de coopération déjà ancienne puisque héritée d'un District créé dès 1970.

Avec les agglomérations de Freyming-Merlebach et surtout Sarrebruck, l'agglomération s'inscrit dans une **véritable conurbation urbaine où le transfrontalier est une réalité quotidienne**. 20 000 travailleurs frontaliers se rendent tous les jours en Sarre ou Rhénanie-Palatinat. 10 000 allemands habitent sur le territoire.

La Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France fait partie du **GECT Eurodistrict SaarMoselle**¹, structure de coopération transfrontalière créée en 2010, qui couvre le territoire de l'aire métropolitaine Sarrebruck – Moselle Est, soit 650 000 habitants environ.

Les Communautés d'Agglomération de Forbach et Sarreguemines s'étaient engagées très tôt dans la **coopération transfrontalière**. Constitution, en 1997, avec le Stadtverband de Sarrebruck de l'association Zukunft SaarMoselle Avenir. Sa vocation : initier des projets transfrontaliers et mobiliser des financements européens.

L'association a évolué en GECT en 2010. Parmi les projets mis en œuvre, le projet Bande Bleue, qui a permis d'aménager différentes zones à proximité de la Sarre et de rendre ses abords plus attractifs, et la Route du Feu qui met en valeur un patrimoine commun au territoire transfrontalier. Le GECT intervient également dans le domaine du marketing économique.

Quelles sont les priorités affichées en matière de développement économique ? Offres immobilière et foncière, soutien aux commerces, organisation de l'innovation sur le territoire...

1. Communauté urbaine de Sarrebruck, Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France, Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, Communauté de Communes Agglo Saint-Avold Centre mosellan, Communauté de Communes de Freyming-Merlebach, Communauté de Communes du District Urbain de Faulquemont, Communauté de Communes du Warndt (Creutzwald).

Le territoire de la Communauté d'Agglomération est très marqué par l'exploitation du charbon. Il est parsemé de **nombreuses friches** : de Petite-Rosselle à Schoeneck et Stiring en passant par Forbach, elles couvrent environ 1 000 ha. Il s'agit de carrières, terils, bâtiments, chevalements... Ces terrains ont été acquis par EPF Lorraine pour le compte soit des communes, soit de l'intercommunalité. Des études ont été conduites pour leur trouver une nouvelle destination : économique, touristique, habitat...

Le soutien au développement économique se présente de deux manières : par l'aménagement et la revente de terrains, en lien avec la société d'économie mixte locale, ou par la réalisation de bâtiments relais.

Parmi les projets, le site des anciens puits Simon 1 et 2 pourrait devenir le Technopôle de Forbach Nord. La Communauté d'Agglomération imagine pour ce site un développement mixte associant activités économiques, tourisme, loisirs, voire habitat. La Communauté d'Agglomération cherche à favoriser une synergie entre les partenaires économiques déjà présents sur l'Eurozone, la pépinière d'entreprises gérée en DSP par INTERFACES, le lycée Condorcet, le CFA Camille Weiss et l'IUT Science et Génie des Matériaux.

Mais certains sites pourraient recevoir une orientation loisirs marquée, à l'exemple de la carrière Simon à Schoeneck où apparaîtra, d'ici quelques années, un plan d'eau sous l'effet de la remontée des eaux souterraines.

Les zones d'activités économiques. La Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France gère aujourd'hui des zones d'activités conquises sur d'anciens sites industriels. Ainsi, l'Eurozone Forbach Nord, prioritairement destinée au secteur tertiaire et aux activités innovantes et de services, accueille **Eurodev Center, première pépinière transfrontalière** à avoir vu le jour en France. Le technopôle Forbach Sud accueille environ 2 000 emplois.

- La Communauté d'Agglomération est également concernée par le site de Forbach-Ouest qui comprend notamment les espaces ferroviaires libérés par les HBL. La Société SGM exploite déjà ce site et la Communauté d'Agglomération envisage l'acquisition prochaine de la voie de desserte 4 de cette zone. L'implantation d'autres activités de logistique est envisagée à moyen terme.
- Le commerce. La zone commerciale de l'Europe Forbach Ouest / Morsbach figure parmi les dix premiers pôles d'attractivité de Lorraine.

La Communauté d'Agglomération a mis en place sur son territoire un dispositif de soutien au commerce et à l'artisanat de proximité. Celui-ci concerne les investissements réalisés par les commerçants et artisans dans la modernisation de leur activité (rénovation extérieure et intérieure du local, outil de production, mobilier commercial...).

La Communauté d'Agglomération agit également en soutenant des dispositifs d'accompagnement des porteurs de projets en particulier avec le concours de CAP ENTREPRENDRE ou ALEXIS.

Forbach reste l'une des villes moyennes les plus touchées par un «mouvement de dévitalisation commerciale» qui touche les centres villes. Le «taux de vacance» (magasins fermés) y est de 21.9 %². La ville de Forbach a décidé de lancer un **projet de redynamisation** en lien étroit avec la Communauté d'Agglomération et différents partenaires (EPFL et CDC). L'étude portera sur l'organisation structurelle du centre-ville dans les domaines de l'habitat, des commerces, du cadre de vie, des activités de services, de la mobilité et des infrastructures. La Communauté d'Agglomération s'inscrit par ailleurs dans cette démarche de redynamisation, par exemple par son action en faveur de la réouverture du buffet de la Gare vacant depuis 10 ans (bail avec la SNCF et sous-location à un exploitant) ; de l'ouverture prochaine d'un espace de coworking ou encore sa participation, avec ALEXIS, à une opération « Boutique à l'essai ».

- La fibre optique. La Communauté d'Agglomération a pris la compétence aménagement numérique du territoire en 2015. Les travaux sont en cours pour desservir l'ensemble du territoire à l'horizon 2020. La Communauté d'Agglomération a créé la régie

Fibraggio Forbach pour exploiter ce réseau. Ce réseau concerne 20 des 21 communes de l'agglomération, la ville de Forbach étant en zone AMII. A terme, il existe sur les 20 communes concernées, un potentiel de 26 000 prises.

- Le territoire n'a guère de vocation touristique. Un site en particulier retient l'attention : le parc Explor Wendel, qui retrace ce que fut l'exploitation du charbon français jusqu'à sa fin en 2004. Mais, d'autres sites disposent d'un potentiel à valoriser : les hauteurs de Spicheren (bataille de 1870), le parc et la tour du Schlossberg à Forbach ou le site gallo-romain de Cocheren.

Le réseau d'itinéraires cyclables et les sentiers de randonnées pédestres ont pour vocation majeure la mise en valeur du patrimoine local. Un parcours cyclo-touristique de 30 km et des sentiers pédestres reliant les 1 000 ha de friches sont envisagés suite aux études réalisées avec l'EPFL.

Il convient d'ajouter Vélo vis-à-vis, réseau cycliste transfrontalier qui s'étend sur près de 264 km au sein de l'espace transfrontalier sarro-lorrain. Il s'agit d'un projet touristique développé par les collectivités allemandes du Regionalverband de Sarrebruck et du Saarpfalz-Kreis, en collaboration avec les quatre structures intercommunales de Forbach, Freyming-Merlebach, Sarreguemines et Sarralbe.

La Communauté d'Agglomération a réalisé en 2016 un **schéma de développement touristique** pour permettre d'utiliser les potentialités du territoire en vue de construire une offre touristique complète, cohérente et visible, un levier pour améliorer le cadre de vie et l'attractivité du territoire.

Quelles sont les priorités affichées en matière d'attractivité résidentielle ? Urbanisme, habitat, transports, grands équipements, environnement...

- **Les transports.** La Communauté d'Agglomération est AOT. L'exploitant est la régie Forbus. Le réseau est composé de 8 lignes + une ligne transfrontalière (ligne 30) reliant Forbach à Sarrebruck. Cette liaison est complétée par la ligne MS (pour Moselle Sarre) qui relie Saint-Avold à Sarrebruck via le territoire de la Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France. Parmi les financeurs, le Land de Sarre, le Département de la Moselle, la Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France et les Communautés de Communes de Freyming-Merlebach et de Saint-Avold. Depuis 1997, un tram-train relie Sarreguemines à Sarrebruck toutes les 30 minutes aux heures de pointe et toutes les heures le reste du temps. Il existe un projet de prolongement de ce tram-train jusqu'à Forbach initié par l'Eurodistrict. Le coût de réalisation est estimé à 10 M€ / km. Ce projet permettrait de donner une plus grande lisibilité à l'agglomération transfrontalière.
- **En matière d'environnement,** la Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France exerce les compétences eau (alimentation en eau potable), assainissement et collecte des déchets ménagers. Le transport et le traitement sont assurés par le Sydeme (inclues 14 intercommunalités du Nord Moselle, de Bitche à Bouzonville). Le Sydeme exploite un centre de méthanisation de ses bio-déchets à Morsbach. En projet, une unité de méthanisation des boues et l'aménagement d'une nouvelle déchèterie. La Communauté d'Agglomération dispose d'un espace Info Energie, fruit d'un partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines. Par ailleurs, une plateforme de rénovation énergétique a été mise en place en partenariat avec l'ADEME pour sensibiliser les propriétaires privés aux économies d'énergie et les accompagner dans le projet de réhabilitation de leur habitat. La Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France s'est engagée dans le « combat » contre le réchauffement climatique par l'intermédiaire de son Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET). L'ambition principale est l'activation d'une démarche territoriale globale de réduction des émissions de gaz à effet de serre. La Communauté d'Agglomération a fait partie en 2015 des lauréats des « Territoires à énergie positive pour une croissance verte ». Elle a

2. Source : rapport sur «La revitalisation commerciale des centres villes», remis à la Ministre du Commerce par l'Inspection générale des finances (IGF) et le Conseil du développement durable (CGEDD).

ainsi reçu des aides financières pour mettre en œuvre des actions en faveur de la transition énergétique, en particulier pour l'implantation d'une station de distribution de gaz naturel vert sur le dépôt de bus de la régie de transports. Le GNV est produit localement par l'usine de méthanisation de bio-déchets.

- **Habitat, politique de la ville.** Le protocole de préfiguration de renouvellement urbain de la Communauté d'Agglomération Forbach-Porte de France a été signé en février 2017. La signature de ce protocole est un préalable à l'élaboration de toute convention pluri-annuelle de renouvellement urbain, le document qui détermine le calendrier et les conditions financières et de mise en œuvre des travaux engagés dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain. Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont situés à Forbach (Bellevue et Wiesberg) et Behren-lès-Forbach.

La Communauté d'Agglomération a mis en place un PLH et, pour soutenir la rénovation du parc dégradé, un Programme d'Intérêt Général (PIG) « habitat dégradé, énergivore et inadapté ». Le PIG, arrivé à échéance fin 2016, a été reconduit pour un an, le temps de mettre en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). L'étude pour cette OPAH est en cours.

L'habitat est un enjeu important. Le secteur est dit « détendu ». Il y a plus d'offres que de demandes. Mais le renouvellement du parc est insuffisant et l'offre existante ne correspond pas nécessairement aux besoins des populations.

- **Sport et culture.** La piscine olympique et le conservatoire de musique sont des équipements communautaires. La Communauté d'Agglomération a le projet d'installer le conservatoire de musique et de danse dans le « château Adt », bâtiment emblématique de la friche hospitalière Sainte-Barbe (6 ha) en cours de réhabilitation (premières déconstructions de bâtiments en 2017). Devrait suivre l'installation de la nouvelle école de formation de soins infirmiers actuellement à l'étroit dans ses bâtiments.

La piscine olympique qui accueille chaque année de l'ordre de 130 000 usagers fait l'objet d'un projet de rénovation que la Communauté souhaite mettre en œuvre prochainement.

QU'ATTEND L'AGGLOMÉRATION DU SRADDET ?

Le territoire de la Moselle-Est (plus vaste que l'ancien Bassin Houiller) est morcelé : Communautés d'Agglomération de Sarreguemines et de Forbach, Communautés de Communes du Pays de Bitche, de Freyming-Merlebach, du Pays Naborien, du Warndt, du DUF Faulquemont... Ce morcellement est jugé préjudiciable alors que le territoire se sent « coincé » entre le sillon lorrain avec la métropole messine et le sillon rhénan et qu'il a du mal à compenser les pertes d'emplois liées à l'activité minière. Le territoire s'inscrit depuis des années dans une politique de diversification des activités et profite de l'effet d'opportunité de sa proximité avec la Sarre.

La plus grande partie du territoire de la Moselle-Est relève de plusieurs SCoT, celui du Val de Rosselle (Communauté d'Agglomération Forbach – Communauté de Communes Freyming-Merlebach, Warndt et Pays-Naborien) et celui de Sarreguemines-Bitche (Communauté d'Agglomération Sarreguemines et Communauté de Communes Pays de Bitche). Après la disparition des HBL, les intercommunalités de Moselle-Est ont adhéré, dans le cadre de leur politique de développement économique, à l'AGEME. Se pose aujourd'hui la question de la réorganisation de l'action économique suite à la mise en œuvre de la loi NOTRe.

Du point de vue des transports, la Moselle-Est connaît des situations diverses. Il n'existe pas d'autorité organisatrice des transports uniques, certaines intercommunalités n'exercent pas la compétence transports.

En matière environnementale et de développement durable, chaque collectivité mène sa propre politique même si certaines initiatives peuvent parfois rassembler plusieurs acteurs. Toutes les intercommunalités de Moselle-Est adhèrent néanmoins au Sydème pour ce qui est du traitement des déchets ménagers et assimilés.

A prendre également en considération la prise en charge, à partir de 2018, de la compétence en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI).

L'agglomération de Forbach attend du SRADDET qu'il contribue à renforcer la cohérence territoriale à l'échelle de la Moselle-Est ainsi qu'à l'échelle de l'agglomération transfrontalière Sarrebruck – Moselle-Est ainsi que l'attractivité du territoire.

Tant au niveau de l'agglomération que de la Moselle-Est, il s'agit d'agir pour renforcer l'attractivité du territoire en améliorant notamment la qualité et le cadre de vie. Il s'agit d'agir dans des secteurs aussi divers que l'habitat, le logement, les quartiers QPV, l'urbanisme, le traitement des friches industrielles (ex. HBL), le tourisme et les loisirs, les transports et la mobilité, le numérique, le développement économique ou la formation. Il s'agit, notamment sur Forbach, de relever le défi de la redynamisation du centre-ville par une approche globale des problèmes. Il s'agit d'assurer le développement de l'emploi et des activités notamment par l'aménagement de nouveaux espaces d'accueil (Simon 1 et 2 ; Forbach Ouest) et l'accompagnement, notamment, des porteurs de projets. La mise en place d'une agence d'urbanisme à l'échelle de la Moselle-Est à minima pourrait constituer une orientation intéressante.

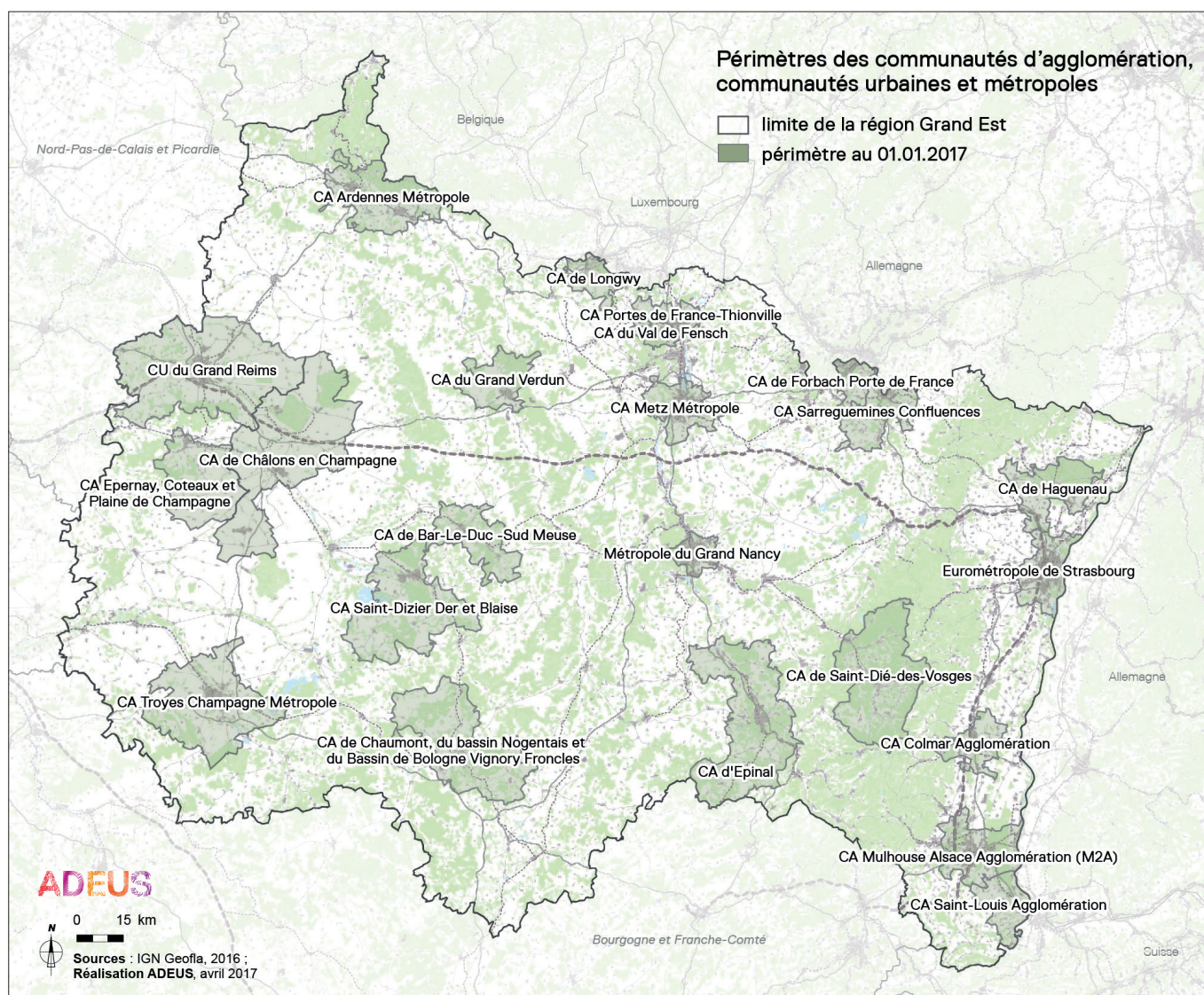
Il s'agit de maintenir et développer les services en matière de santé et de soins et de rechercher de nouvelles collaborations transfrontalières en la matière. Ces aspects sont également à prendre en considération sous l'angle du vieillissement de la population. Le maintien de l'IFSI et son transfert dans des locaux plus adaptés constituent un enjeu important pour l'agglomération.

Ancienne terre d'énergie, l'agglomération de Forbach souhaite continuer à œuvrer dans ce secteur notamment au travers du Plan Climat. Impliquée dans le secteur de la pile à combustible (Hydrogène), elle entend confirmer son intérêt à agir dans ce domaine. Avec sa plateforme de rénovation énergétique, l'agglomération entend faire des économies d'énergie un axe important de son action en faveur du développement durable.

Le développement de l'agglomération de Forbach doit également s'appuyer sur une vision plus intégratrice au niveau transfrontalier en particulier en relation plus étroite avec Sarrebruck et le Regionalverband de Sarrebruck.

L'agglomération de Forbach comme l'ensemble de la Moselle-Est disposent d'atouts et en premier lieu leur positionnement géographique proche de l'Allemagne. L'amélioration de la qualité urbaine, l'amélioration de l'habitat, la reconquête des friches, le renforcement des outils de formation ou encore l'affirmation de l'agglomération transfrontalière constituent des éléments essentiels dans la recherche d'une plus grande attractivité du territoire. Attractivité indispensable pour conforter et développer le tissu économique mais aussi pour enrayer la perte de population.

Le SRADDET doit contribuer à inscrire ce territoire, celui de l'agglomération mais plus globalement de la Moselle-Est, dans une trajectoire de redynamisation, de relégitimation et contribuer à faire évoluer son image encore trop marquée par son passé mono-industriel. Il doit permettre d'accompagner voire d'initier les mutations nécessaires. Il doit contribuer à renforcer la collaboration entre les territoires sur des sujets transversaux et à créer de véritables synergies. Il doit être facteur de cohérence et d'initiatives à des échelles pertinentes.



Les « 23 agglomérations » désignent les Communautés d'agglomérations, métropoles et communauté urbaine de la Région Grand Est.



Mars 2017

Analyse et rédaction : Emmanuel Viau, AGURAM

Traitement statistique : Marie Charlotte Devin, AGURAM

Cartographie : Fanny Chailloux, ADEUS

Mise en page : ADEUS